

Vivez mieux chez vous et simplifiez-vous la vie...

... grâce à la gamme des services ADMR, adaptés aux contraintes de la vie contemporaine :

- garde d'enfants à domicile
- ménage-repassage
- nettoyage des vitres
- petit bricolage et petit jardinage

... Et aussi :

- aide aux personnes âgées
- aide à la mobilité par transport accompagné
- garde de jour et de nuit
- repas à domicile
- téléassistance
- aide aux personnes handicapées

Pour plus d'informations sur l'ensemble de nos services, contactez votre association ADMR.

Faites confiance à l'ADMR !
Depuis plus de 60 ans, l'ADMR agit au service des familles. Ses bénévoles sont à votre écoute pour vous proposer l'offre de téléassistance adaptée à vos besoins.

Agréé par
personia
le service comme personne



Installations : 06 48 37 90 23
03 29 88 00 96

ADMR
L'ASSOCIATION
DU SERVICE A DOMICILE

www.admr.org



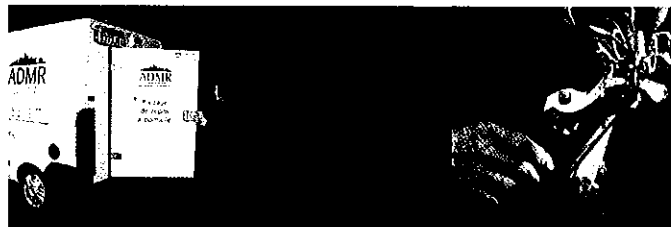
Téléassistance à domicile Filien

Rester chez soi
en toute sécurité

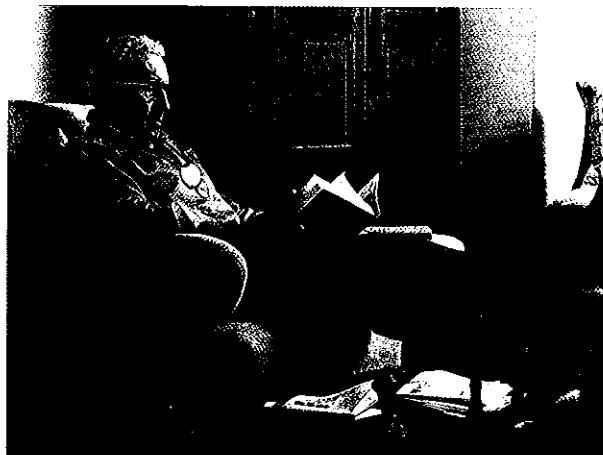
Réalisation : Les Éditions Stratégiques - Illustration : Marie-Gabrielle Lecombe, Photos : Fillier, X. Imp. A.G.M. - Belleville - 012008

Un sourire au quotidien

ADMR
L'ASSOCIATION
DU SERVICE A DOMICILE



ADMR : l'esprit tranquille



Vous aimeriez rester à la maison, malgré l'âge, le handicap, la maladie, la crainte d'une chute ou d'un malaise...

Mais sur qui compter en cas de problème ? Comment apporter la certitude d'une présence, voire d'un secours ?

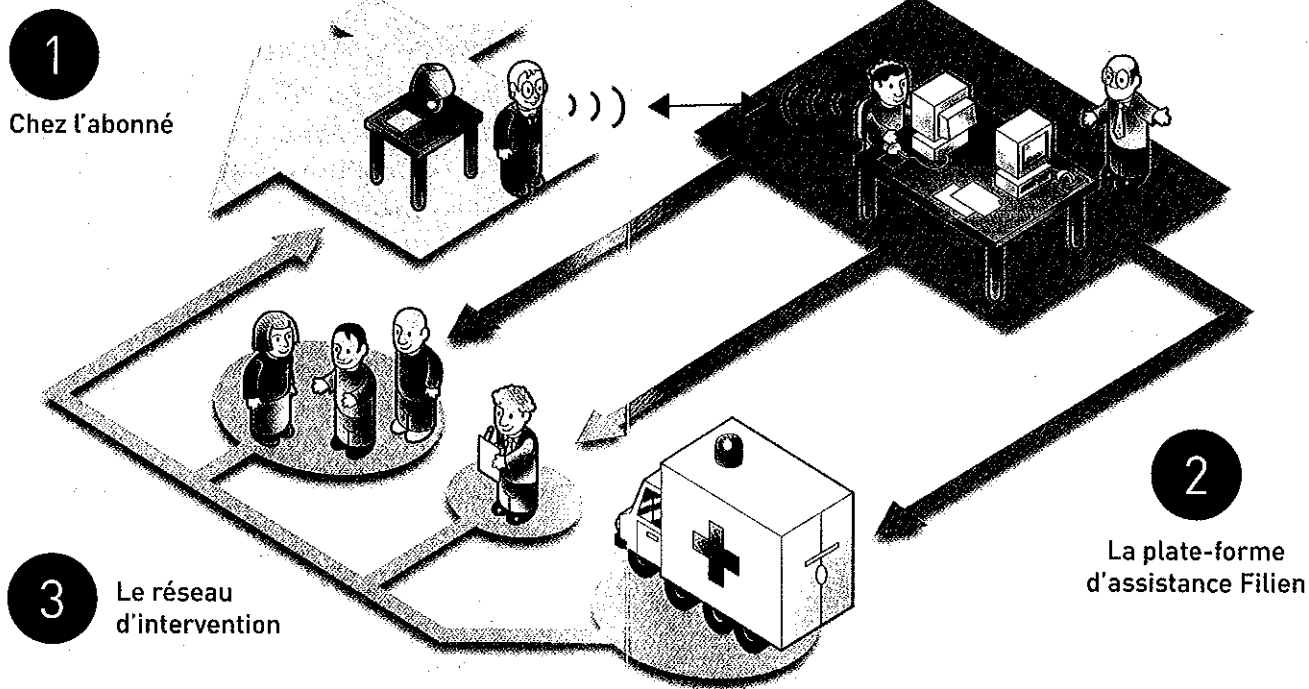
Souriez, l'ADMR est à vos côtés, tout à côté !

La sécurité à portée de main

Le système de téléassistance Filien proposé par l'ADMR permet, grâce à un simple médaillon ou bracelet montre, d'être relié 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 à une plate-forme de surveillance active.

Un problème ? Un malaise ? Besoin de parler ?

Vous n'êtes plus seul. Bipez ! Une simple pression et un professionnel est à votre écoute, prêt à déclencher une opération de secours. C'est rassurant de se savoir bien entouré !



Un service à la carte

Vous pouvez vous abonner pour la durée qui vous convient, plusieurs mois, quelques jours, en cas de retour d'hospitalisation par exemple, le temps d'une convalescence, ou en l'absence temporaire de votre entourage.

Des aides disponibles

Dans certains cas, le service peut être pris en charge dans le cadre de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). Des subventions locales, une aide de votre mutuelle ou de votre caisse de retraite sont également possibles. Nous sommes à votre disposition pour vous renseigner !

Déduction fiscale

Grâce à son agrément obtenu dans le cadre des activités de service à la personne à domicile, les abonnés de Filien bénéficient* d'une réduction d'impôt égale à 50 % des dépenses liées à la téléassistance.

Ces services peuvent également être pris en charge, pour tout ou partie, via le CESU préfinancé.

* Selon la législation en vigueur.

1

Un problème ? Où que vous soyez dans la maison, au grenier, dans le jardin, le jour, la nuit, un week-end férié, pendant les vacances...
BIPEZ ! Pas de téléphone à décrocher, de code à mémoriser, ni de numéro à composer !

2

La plate-forme Filien est à votre écoute 24h/24, 7j/7. Les coordonnées de votre médecin, de votre famille, de vos voisins sont enregistrées, nous savons qui vous êtes, votre profil de santé, les actions à entreprendre.

3

L'action de secours, d'assistance ou de soin adaptée est lancée, tout en gardant le contact permanent.